

Trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
2-4 novembre 2020/ZOOM

Procédure de correspondance écrite – Contributions des membres – Compilées dans leurs langues originales

Pays	Cote du document ERC	Déclaration
Suisse (reçu le 25 octobre à 19 h 50)	ERC/20/9	1. La Suisse souhaite formuler des observations sur le paragraphe 24 du document: ○ Nous demandons davantage d'information au secrétariat quant à l'organisation d'une réunion extraordinaire de la Commission européenne des forêts (CEF) pour élire les membres du Comité exécutif de la CEF. ○ La Suisse confirme sa candidature à la CEF, annoncée avant la quarantième session de la Commission européenne des forêts. Merci, Monsieur le Président
L'Union européenne (reçu le 25 octobre à 20 h 02)	ERC/20/9	1. L'Union européenne et ses 27 États membres se félicitent du rapport de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (CEF) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et, étant donné l'importance des forêts dans la réalisation des ODD et pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, nous accueillons favorablement les activités réalisées par la FAO sur les sujets en lien avec les forêts dans la région. 2. À cet égard, nous nous félicitons également des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de travail intégré de Varsovie pour 2018-2021 et de la décision adoptée par la commission portant sur le calendrier de son examen. Nous nous félicitons notamment de la constitution d'une nouvelle Équipe de spécialistes des forêts boréales. 3. Nous insistons sur l'importance du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030 et nous soulignons sur la nécessité de contribuer davantage à sa mise en œuvre dans une perspective régionale. C'est pourquoi nous invitons la CEF et le Comité des forêts et de l'industrie forestière à poursuivre et renforcer leur coopération par le truchement, entre autres, de la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO avec l'ensemble des parties prenantes pertinentes et plus particulièrement avec les organisations et les processus relevant du secteur forestier de la région, tout en prêtant suffisamment attention aux questions propres à la FAO et en évitant les chevauchements d'activités. 4. En ce qui concerne les priorités régionales définies par la CEF, nous remercions la réunion conjointe de son soutien à la Communication sur les forêts visant à «renforcer l'action de l'Union européenne afin de protéger

		et de restaurer les forêts du monde» et d'avoir souligné que la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes constituent des occasions pour la réalisation des ODD, nous appuyons les priorités définies par la CEF. 5. Nous demandons en particulier à la FAO d'intégrer en tant que priorités régionales à son Programme de travail et budget les points suivants: 1) Collaboration sur des approches intégrées relatives aux paysages entre différents organismes de gestion des terres en charge de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans le cadre de processus nationaux de planification pertinents; 2) Relever les défis constitués par les espèces envahissantes, par le biais, entre autres, de l'appui au Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts; 3) Recenser et rendre opérationnelles les opportunités qui découlent de la collaboration intersectorielle et; 4) Chercher des solutions naturelles au changement climatique. 6. Enfin, l'Union européenne et ses 27 États membres s'associent à l'appel lancé par la réunion conjointe à l'ensemble des pays et des parties prenantes de la région les encourageant à soutenir activement et à participer au XVe Congrès forestier mondial et à la septième Semaine forestière méditerranéenne, qui se tiendront en 2021.
--	--	--